



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINT-MATHIEU

Procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2017
Tenue à l'école Saint-Mathieu

VERSION ADOPTÉE

PRÉSENCES

Monsieur Jean-Luc Fortin, parent	Monsieur David Smith, enseignant
Madame Catherine Laforest, enseignante	
Madame Amélie Desruisseaux Talbot, parent	Monsieur Jean-Sébastien Lemieux, parent
Madame Alice Nadia Munyanshongore, parent	Madame Marie-Chantale Lord, parent
Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien	Madame Julie Bédard, représentante du personnel professionnel
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde	Madame Geneviève Bussièrès, directrice
Madame Julie Thibault, parent (public)	Madame Josée Simard, directrice adjointe
	Madame Réjeanne Beaulieu, commissaire

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 9 mai 2017
- 1.4. Suivi au procès-verbal du 9 mai 2017

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION ET DISCUSSION

- 3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2017-2018
- 3.2. Approbation du contrat du service traiteur pour l'année 2017-2018
- 3.3. Approbation du document d'information générale du service de garde
- 3.4. Date de l'assemblée générale des parents et du CE de septembre
- 3.5. Décision en lien avec allocation du CÉ *Ajout*
- 3.6. Activité du comité culturel «karaté» *Ajout*

4. INFORMATION

- 4.1. Compte rendu des activités parascolaires de l'année scolaire 2016-2017
- 4.2. Compte rendu des journées pédagogiques (activités du service de garde) *Ajout*
- 4.3. Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation *Ajout*
- 4.4. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue
- 4.5. Rapport de la direction
- 4.6. Rapport du représentant au comité des parents
- 4.7. Rapport du trésorier
- 4.8. Rapport de la Fondation
- 4.9. Rapport du commissaire

5. AUTRES SUJETS

6. FERMETURE

- 6.1. Levée de la réunion

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Fortin est heureux de la participation des bénévoles pour l'activité de reconnaissance des bénévoles qui a eu lieu juste avant la séance du conseil de ce soir et nous remercie de notre présence.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Quelques points sont ajoutés à l'ordre du jour et le nouvel ordre du jour est adopté tel que modifié.

3.5 Allocation du CÉ (projet littérature)

3.6 Activité culturelle (karaté)

4.2 Compte rendu des journées pédagogiques (activités du service de garde)

4.3 Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

C.E 2016-2017-58	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017

Le nom du commerce doit être modifié à la page 3 pour Brassard-Buro.

C.E 2016-2017-59	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 9 mai 2017 tel que modifié.
------------------	---

1.4. Suivis au procès-verbal de la séance du 9 mai 2017

Les marcheurs du Trotibus ont commencé à sillonner les rues depuis le 29 mai 2017 au matin. Trois trajets fonctionnent, pour un total de 26 marcheurs ; un trajet lève-tôt et deux trajets réguliers. Le comité organisateur poursuit son travail et il sera étudié en septembre si le retour à la maison pourrait éventuellement aussi s'effectuer avec le Trotibus.

Une discussion en assemblée générale a eu lieu concernant l'utilisation de la télévision dans les classes durant les périodes fortes de l'année. Le commentaire a bien été reçu par l'équipe d'enseignants.

2. INTERVENTION DU PUBLIC – aucun public

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Approbation des listes de matériel scolaire 2017-2018.

Tous les documents ont été transmis aux membres du conseil lundi pour permettre aux membres de prendre connaissance des documents avant la séance du conseil.

Il y a eu beaucoup de travail d'effectué pour la mise à jour des listes et l'utilisation d'un nouveau canevas utilisé par la commission scolaire. Les parents ne peuvent pas se voir imposer une marque en particulier pour l'achat de matériel scolaire. Le don est laissé à la discrétion du parent pour le don à la fondation. Les listes ne dépassent pas le montant de 110\$, préalablement approuvé par le CÉ. Les parents pourront payer la facture par internet,

potentiellement incluant aussi le don à la fondation. Les listes de matériel seront acheminées avec les documents remis aux parents à la fin du mois de juin.

C.E 2016-2017-60	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter les listes de matériel scolaire 2017-2018 telles que présentées.
------------------	--

3.2. Approbation du contrat du service traiteur pour l'année 2017-2018

L'école St-Mathieu reçoit des subventions pour offrir à la clientèle des collations, de par l'indice de défavorisations de 8 qui est attribué pour l'école. Le Croquignolet peut fournir les collations, par contre l'autre fournisseur n'est pas en mesure d'offrir les collations. Le service de repas serait offert du mercredi au vendredi advenant que moins de 6 repas soient commandés. Si l'indice de défavorisation est maintenu et nous que restons à 8, la clause ne s'appliquerait pas à notre milieu. Le coût a légèrement changé de 6,25\$ à 6,50\$ pour le repas complet. Le parent peut appeler le matin avant 07H00 et la livraison est garantie pour le repas du midi. Les conditions actuelles seraient conservées et le service semble répondre aux besoins de l'école.

C.E 2016-2017-61	Il est proposé et résolu unanimement de reconduire le contrat avec Le Croquignolet, service de traiteur pour 2017-2018.
------------------	--

3.3 Approbation document d'informations générales du service de garde.

Le document est basé sur le canevas de la commission scolaire, donc l'école doit se conformer à ce document, elle peut cependant modifier quelques aspects qui demeurent souvent inchangés chaque année. Le point 6, en lien avec les repas, sera inscrit comme de quoi Le Croquignolet sera le traiteur officiel de l'école. Le point en lien avec les pénalités, peut lui aussi être modifié ; le parent qui fait un chèque sans provision aurait une pénalité de 10\$, le retard pour une journée pédagogique, un courriel de rappel est envoyé aux parents, pénalité de 5\$ pour le retard, 7,87\$ (contribution du ministère) comme pénalité pour un parent qui a inscrit son enfant mais qui finalement ne se présente pas lors de la pédagogie, 3,97\$ pour une journée non subventionnée lors des journées de relâche. Pour le retard en fin de journée, 8\$ par famille par tranche de 15 minutes.

C.E 2016-2017-62	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document d'informations générales du service de garde tel que présenté.
------------------	--

3.4 Date de l'assemblée générale des parents et du premier CÉ de septembre.

La direction propose de reconduire les mêmes périodes que l'an passé pour la tenue des deux rencontres. L'assemblée serait le premier jeudi suivant la rentrée, soit le 31 août 2017 et le premier CÉ le 3e mardi de septembre, soit le 19 septembre 2017. Les dates correspondent aux limites stipulant que l'assemblée générale des parents doit avoir lieu avant le 30 septembre. Quelques commentaires disant que le mois d'août est tôt et que psychologiquement les gens sont encore en vacances en août, mais l'école est recommencée même si encore au mois d'août.

C.E 2016-2017-63	Il est proposé et résolu unanimement de fixer l'assemblée générale des parents le 31 août et le premier CÉ pour le 19 septembre 2017.
------------------	---

3.5 Décision en lien avec allocation du CÉ

Lors de la dernière rencontre, un budget de 700\$ a été ouvert pour les enseignants en lien avec des œuvres littéraires. La direction a proposé les balises aux membres du personnel qui pouvaient soumettre des projets dans le but d'obtenir de l'argent pour faire l'acquisition d'œuvres littéraires. Trois projets ont été proposés par le personnel enseignant. Les enseignants ont très bien perçu la proposition et ils sont ravis de voir l'offre. Voici une brève description des projets soumis au CÉ :

- a) Projet de Mme Isabelle, enseignante en maternelle. L'an prochain, Mme Isabelle souhaite travailler les contes classiques et réinventés afin d'amener les enfants à être des lecteurs et des auteurs. Mme Isabelle aimerait acheter des livres du même réseau (même auteur, même thème ou des livres mettant en scène le même type de personnage (ex. le loup). Le montant global de son projet serait d'environ 490\$
- b) Projet de littérature en 4^e année, présenté par Mme Patsy Doyle. Son projet aurait deux buts : faire connaître aux élèves de quatrième année la biographie, un genre littéraire inexploité à ce niveau et reconnaître des valeurs d'engagement et de dépassement de soi comme modèle à suivre. Par le biais des livres Connais-tu?, de la maison d'édition québécoise Michel Quintin, faire découvrir plusieurs personnages qui ont eu une influence positive. Les livres sont illustrés de manière humoristique et le texte y est présenté de manière à faire connaître l'histoire du personnage. Le projet aurait un montant global d'environ 300\$.
- c) Projet d'achat de livres pour ateliers d'écriture, projet regroupant 8 membres du personnel (Linda Cahill, Francine Jobin, Catherine Laforest, Marie Larose, Suzie Lévesque, Mélissa Matte, Mélissa Rivest et Nadine Thériault). Le projet a été proposé par des enseignantes de premier et troisième cycle au régulier et en adaptation scolaire qui expérimentent déjà depuis 2 ans l'enseignement de l'écriture par le biais d'ateliers d'écriture. Les titres sélectionnés serviraient à faire des ateliers d'auteurs et ainsi promouvoir l'écriture. Le montant global du projet serait d'environ 560\$.

Le CÉ a environ 700\$ pour distribuer au travers des 3 projets, le CÉ voudrait encourager les trois projets, on peut soit diviser les montants demandés de moitié car la somme demandée représente le double du budget disponible, ou diviser au prorata, 50% du montant demandé par le groupe (350\$) et 25% pour chacun des 2 autres projets (175\$ chaque).

C.E 2016-2017-64	Il est proposé et résolu unanimement de diviser le montant de 700\$ d'allocation du CÉ entre les trois projets, en raison de 350\$ pour le projet regroupant 8 enseignantes et 175\$ pour chacun des deux autres projets.
------------------	---

3.6 Activité culturelle de karaté

Mme Bussièrès nous fait part que l'approbation par le CÉ lors de la dernière rencontre n'aurait possiblement pas été nécessaire en lien avec l'activité de karaté, mais qu'étant donné la discussion précédente sur les cadets dans les classes, Mme Bussièrès a préféré faire approuver par le CÉ. Il est cependant à noter qu'il serait possiblement bien de

revoir le fonctionnement et les balises encadrant les activités qui nécessitent l'approbation par les membres du CÉ.

C.E 2016-2017-65	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la tenue de l'activité de karaté proposée par le comité culturel le 16 juin prochain.
------------------	---

4 INFORMATION

4.1 Compte rendu des activités parascolaires de l'année scolaire 2016-2017

Cette année, lors de la session d'automne, il y a eu quatre activités offertes (60 inscriptions). Cet hiver, trois activités ont été offertes aux élèves (50 inscriptions). Il y a donc eu un total de 110 inscriptions pour l'année. Les activités sportives étaient offertes par le RSEQ et les activités scientifiques par le Club Ludo (compte-rendu à venir).

4.2 Compte rendu des journées pédagogiques (activités du service de garde)

Un fort taux de participation aux activités payantes. Les enfants ne se sentent pas exclus quand ils ne participent pas à l'activité payante, ils jouent sur le même thème. Le taux de participation ne serait pas relié au coût mais bien à la nature et l'engouement pour l'activité.

4.3 Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

- a) Quelles étaient les priorités ? Réviser le plan de lutte selon les recommandations faites par la chaire de recherche de SEVEQ, dresser un portrait à l'égard de la violence et l'intimidation auprès du personnel et des parents, implanter un système de dépistage (la dénonciation) améliorer les communications positives suite au sondage mené auprès des élèves en 2015-2016, développer un sentiment d'appartenance et des liens significatifs entre les élèves et les adultes par le biais de l'encadrement par privilèges, encourager les comportements positifs (respect, altruisme, entraide, etc.) par le biais de l'encadrement par privilèges.
- b) Nous avons accompli : implantation d'un système de dénonciation les jours 10, capsules portant sur des thèmes rattachés à l'intimidation, mises en situation et discussions, document à l'intention des parents pour présenter notre plan, participation à des formations, diffusion d'outils à utiliser en classe, sondage auprès des parents et membres du personnel encadrement par privilège
- c) Pour l'an prochain : mise en œuvre plus systématique du plan de lutte par le biais d'un suivi mensuel lors des assemblées générales et par d'autres activités et appropriation du plan par l'ensemble du personnel.

4.4 Rapport du président du CÉ – aucune correspondance

4.5 Rapport de la direction

- a) Règles budgétaires nous apportent de bonnes nouvelles, le ministère injecte environ un million de dollars pour notre CS pour l'an prochain. De nouvelles mesures seront mises sur pied. L'argent doit servir pour l'intervention précoce en orthopédagogie et orthophonie. Embauche de deux orthophonistes à temps plein pour la CS des Découvreurs, la répartition reste à voir dans les milieux. L'ajout de l'équivalent de quatre postes, pour l'orthopédagogie ; pour notre milieu, ce serait l'ajout de 3 jours, nous avons 17 jours et nous aurons 20 jours par cycle.
- b) Le 1^{er} juin a eu lieu l'accueil des futurs 54 élèves de maternelle, maximum 19 élèves par classe, donc les 3 groupes seront presque complets.
- c) Temps des évaluations de fin d'année.
- d) Sorties sportives, avec M. David, activités organisées par cycle pour tous les niveaux afin de promouvoir l'activité physique et voir les enfants vivre des réussites à l'extérieur des murs de l'école et d'une manière différente.
- e) Réfection du module de jeu de la Ville en haut de la cour prévue pour cet automne, modernisation faite par la Ville de Québec.
- f) En attente d'une date pour le lignage sur la cour qui a dû être reportée dû au mauvais temps.

4.6 Rapport du représentant au comité des parents

Madame Alice Nadia Munyanshongore, la représentante au comité de parents, nous parle de quelques discussions notamment en lien avec l'indice de défavorisation général de la Commission scolaire des Découvreurs, qui se situe à 3, pour notre milieu, le taux est à 8, donc beaucoup plus élevé que la moyenne de la Commission scolaire, certaines mesures spéciales sont donc appliquées pour les milieux plus défavorisés dans la répartition des ressources.

4.7 Rapport de la trésorerie

Rien à signaler, la trésorière étant absente. M. Fortin avise d'un débours de 700\$ pour les projets de littérature.

4.8 Rapport de la fondation

La fondation organise deux soirées de danse pour les élèves de l'école, la première soirée pour les enfants de maternelle à la deuxième année sera le vendredi 9 juin et pour les plus grands, de 3^e à 6^e année, la disco se tiendra le vendredi 16 juin 2017. Le coût d'entrée est de 2\$ par enfant.

Une médaille de la fondation sera remise pour les personnes ayant été identifiées par les enseignants comme s'étant démarqués.

4.9 Rapport du commissaire

Madame Réjeanne Beaulieu, commissaire, nous fait mention que le président de la Commission scolaire des Découvreurs a été élu président de la Fédération des Commissions scolaires. Il prendra donc deux années sabbatiques de son travail à l'Université Laval afin de bien remplir ses nouvelles fonctions au niveau de la Fédération.

Les budgets et rapports sont tous disponibles sur internet, pour consultation publique.

L'École Madeleine Bergeron (90 élèves) déménage aux Grandes-Marées, les parents désirent conserver le même nom pour l'école malgré le déménagement.

Prochaines réunions des commissaires seraient sans papiers, ils vont prêter les tablettes pour consultation.

Souhaits de bonnes vacances et bonne fin d'année scolaire.

AUTRES SUJETS - aucun autre sujet

5 FERMETURE

5.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le 19 septembre 2017.

5.2 Levée de la réunion

Il est 20h52.

C.E 2016-2017-66	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la levée de l'assemblée.
-------------------------	--

Rédigé par Marie-Chantale Lord, secrétaire de circonstance